

Recommandations architecturales pour la conception du projet d'habitat évolutif et communautaire (« Variels ») au Clos des Lauriers Roses

Commande de la SISP Everecity

Élaborer une note qui identifie les bonnes pratiques et leur opérationnalisation en ce qui concerne le volet vie communautaire. La note doit intégrer une réflexion sur les espaces collectifs et individuels et sur les logiques favorisant le lien social et les flux au sein du lieu de vie (proposition d'architecture et d'infrastructures) et du quartier.

Cette note portant sur l'architecture d'un projet d'habitat évolutif et communautaire a été produite dans le cadre du projet Variels, un projet innovant d'habitat intermédiaire évolutif pour aîné·e·s et pour familles monoparentales. Ce projet prendra place dans et autour de trois bâtiments du Clos des Lauriers Roses, dans la commune d'Evere en région bruxelloise. Le choix de faire cohabiter des personnes âgées et des familles monoparentales est un enjeu de société. Ces deux groupes sociaux comprennent une surreprésentation des femmes en leur sein et comptent parmi les groupes sociaux les plus vulnérables (voir le guide pratique Angela.D pour une approche féministe du logement, p 19). Ce projet est au croisement de différentes thématiques : le vieillissement, la solidarité intergénérationnelle et la vie en collectivité.

La note a pour objectif de venir répondre à ces enjeux et de conforter la portée féministe de ce type d'habitat collectif. Dans ce projet, l'architecture sera convoquée comme levier pour favoriser les enjeux d'inclusion, d'autonomie, de collectivité et de qualité de vie.

La note s'adresse principalement à la SISP Everecity, elle pourra être utilisée comme outil pour organiser les différentes étapes de travail (étude de faisabilité, opérationnalisation du projet, permis, travaux,...) dans une démarche de co-création entre les services sociaux et techniques de la SISP, les usagèr·e·s, habitant·e·s et/ou commerçant·e·s du quartier, les équipes architecturales, etc.

Points d'attention :

- (1) En raison de nombreuses incertitudes financières et opérationnelles qui pèsent sur le projet, cette note se base sur une série d'hypothèses discutées avec la maîtrise d'ouvrage (la SISP d'Evere) le 28 janvier 2025 :
 - il s'agit d'un projet d'environ 70 logements

- il s'agit d'un projet de démolition-reconstruction
- l'obstacle financier est mis de côté dans l'attente de décisions sur ce plan
- la part de logement pour des personnes âgées isolées est d'environ 2/3
- la part de logement pour des familles monoparentales est d'environ 1/3

(2) Si la SISP Everecity revoit le nombre de logements du projet Variels à la baisse à la hausse, les propositions faites ci-dessous devraient être revues en fonction du nouveau projet. Ce type de variations peut avoir un impact sur le coût de certains dispositifs.

(3) Certaines des recommandations que nous développons dans cette note nécessitent des demandes de dérogation au Règlement régional d'urbanisme (RRU).

Nos recommandations s'articulent en trois parties qui reprennent les trois échelles suivantes :

- 1_ Le quartier du Clos des Lauriers Roses – public
- 2_ Le bâtiment – commun
- 3_ Le logement – privé

Recommandations architecturales pour la conception du projet d’habitat évolutif et communautaire (« Variels ») au Clos des Lauriers Roses.....	1
1. Échelle du quartier : Le Clos des Lauriers Roses – public.....	4
Le principe du quartier du quart d’heure.....	6
Des espaces aménagés spécifiquement pour les enfants.....	7
Des espaces aménagés pour tous-tes les habitant-e-s.....	7
Penser une mobilité fluide et accessible.....	8
2. Échelle du bâtiment – commun.....	8
Les espaces communautaires (le tiers lieu à Variels).....	9
Des équipements collectifs ouverts sur le quartier.....	14
Les espaces communs et les espaces intermédiaires:.....	16
Le hall d’entrée.....	16
Les espaces de circulation.....	16
Les espaces communs de rangement.....	20
Le garage ou les espaces de stationnements.....	20
D’autres espaces collectifs pour mutualiser, libérer du temps et de l’espace.....	21
La buanderie collective.....	21
Les joker rooms.....	23
Les espaces extérieurs.....	24
Organisation des espaces et des éléments architecturaux au sein du bâtiment.....	24
Mixier les typologies de logement.....	24
Travailler le sentiment de voir et être vu-e, d’entendre et être entendu-e.....	25
Travailler la signalétique des lieux.....	28
3. Échelle du logement - privé.....	28
L’espace extérieur à usage privatif.....	28
L’agencement des pièces.....	28
La cuisine.....	29
La pièce en plus.....	30
La salle de bain.....	31
Le plan neutre et le logement évolutif.....	31
Glossaire.....	35
Études de cas utilisées dans cette note.....	37

1_ Échelle du quartier : Le Clos des Lauriers Roses – public

Dans cette première partie, nous nous intéressons au quartier Clos des Lauriers roses.

Le projet Variels concerne trois bâtiments vétustes de ce Clos. Les huit autres bâtiments semblables de ce clos sont habités par des personnes âgées et sont entourés d'espaces verts ainsi que de chemins piétons, le tout entouré par une route pour véhicules légers. A l'extérieur de cette route, on trouve une résidence pour personnes âgées ainsi que des maisons familiales. À plus grande échelle, on trouve un tissu urbain moyennement dense avec 10.848 hab/km² contre 7.642 hab-km² pour la Région, une zone commerciale ainsi qu'un grand espace vert comprenant un cimetière. Ce que nous considérons comme nommé le "quartier du Clos des Lauriers Roses" est alors ces espaces verts ou bétonnés que les habitant·e·s alentours pourront occuper.

Voici les photos aériennes à trois échelles graduelles :





Source 1 Captures d'écran Google Earth

D'un point de vue féministe, cet espace considéré comme public peut être moteur d'empowerment/émancipation pour les femmes de tout âge du projet. En effet, en étant considéré comme un jardin commun où l'on connaît ses voisin·e-s, où l'on sait qui l'occupe généralement, on peut plus facilement prendre confiance et prendre l'espace. En effet, on considère que ce sont principalement les habitant·e-s du quartier qui occuperont cet espace. Il doit rester un espace sécurisant pour les usagèr·e-s.

Ces recommandations ont toutes pour objectif de favoriser l'inclusion (autant celle des femmes de manière générale, que celle des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite, des enfants, et de tout autre minorité concernée par le projet), l'autonomie, l'esprit de collectivité ainsi que la qualité de vie au sein du projet.

Les indications architecturales à l'échelle du quartier sont les suivantes :

Le principe du quartier du quart d'heure

perspective.brussels évalue régulièrement les **besoins en équipements** qui évoluent notamment en fonction de la croissance et de l'évolution démographique du territoire et des quartiers. Pour cela, perspective prend en compte les spécificités de chaque type d'équipement, car les besoins en équipements et en services diffèrent selon le public. Dans ce travail, les principes de la ville de proximité constituent les principes de base pour analyser la répartition territoriale des équipements, en fonction des spécificités de chaque type d'équipement et de son rayonnement (local versus supra local). Ces spécificités déterminent par exemple les distances praticables à pied pour les équipements locaux, ou la nécessité d'une bonne desserte en transports en commun pour le développement de plus grands équipements. Dans ce cadre, la ville à 15 minutes permet d'élaborer une organisation urbaine dans laquelle tous les équipements de base sont accessibles en 15 minutes à pied ou à vélo depuis n'importe quelle habitation de la ville. Ce modèle se base sur le fait que tous les services essentiels aux habitant·e·s peuvent se trouver à moins d'un quart d'heure à pied du logement, donc que la ville (ou le quartier) offre une mixité fonctionnelle efficace où la vie des habitant·e·s est facilitée par la proximité d'une diversité de services. Selon Wikipédia, les résident·e·s doivent pouvoir : habiter, travailler, s'approvisionner, se soigner, s'éduquer, s'épanouir dans un périmètre de quinze minutes à pied.

Le principe du quartier du quart d'heure a de nombreux avantages. Par exemple, l'accès en un temps restreint à des équipements et services qui soutiennent le travail reproductif (écoles, commerces, centres de loisirs à proximité, soin de santé avec des professionnel·le·s conventionné·e·s...), ce qui est un levier à l'habitat féministe. Occuper la rue et connaître les rues proches de chez soi est également un avantage et un levier féministe. Tout comme l'avantage de rencontrer ses voisin·e·s en dehors du bâtiment, ce qui encourage les interactions sociales, et, par extension, le sentiment de sécurité dans la ville. Enfin, ce principe a un avantage évident pour l'écologie en favorisant les mobilités douces. Néanmoins la ville ou quartier à 15 minutes a aussi ses désavantages. Ainsi, le marché du travail n'est pas organisé à l'échelle d'un quartier, le lieu de travail dépendant souvent des offres d'emploi, des qualifications et des choix personnels, de la vie familiale, etc. En outre, de nombreux emplois ne peuvent pas être exercés à domicile.

La SISP ou la commune d'Evere pourraient demander à perspective.brussels d'être accompagnées par la Task-Force équipement pour :

- clarifier les besoins en équipements, pour lesquels il existe à présent une étude transversale et territorialisée à l'échelle de la Région
- identifier et rassembler les demandes en espace pour développer de l'équipement dans le cadre du futur projet Variels

- faire le lien entre l'offre foncière, les besoins identifiés et les demandes des porteurs de projet d'équipement, ainsi qu'entre les différents partenaires et projets en cours.

Des espaces aménagés spécifiquement pour les enfants

- **Espaces de jeux mixtes pour les enfants** : Il serait intéressant d'offrir des espaces extérieurs pour que les enfants, indépendamment de leur genre ou de leur âge, puissent y jouer ou s'y reposer. Il sera important de questionner ces espaces au prisme du genre. En effet, certains équipements pour enfants sont fortement genrés et principalement occupés par des garçons, comme les city stades, les terrains de foot, de basket ou les skateparks (Raibaud). Pour des équipements de jeux mixtes pour les moins de 12 ans, nous privilégions par exemple des balançoires, des toboggans, des araignées, des tourniquets, des jeux d'escalade, etc. Pour les adolescent·e·s (l'adolescence étant l'âge au cours duquel on constate la disparition des filles de l'espace public), on peut imaginer des espaces de repos et papote et des espaces actifs. Les espaces de repos et papote pourraient proposer des mobiliers variés et ludiques sur lesquels s'asseoir en groupe de façon amusante, en veillant à permettre une certaine intimité : des bancs / transats qui invitent à s'y poser dans différentes positions. Pour ceux qui voudraient une activité plus sportive, un espace vert ou un terrain bétonné simple sans aménagement particulier pourraient être mis à disposition. Dans tous les cas, en aménageant des espaces extérieurs à usage récréatif, il faut faire attention au fait que ces espaces correspondent aux besoins et envies de plusieurs groupes d'enfants.
- **L'espace vert** en herbe simple pourra également être utilisé pour des cours de sport extérieur pour tous les âges.

Des espaces aménagés pour tous·tes les habitant·e·s

- Une **terrasse facile d'entretien** (en bois) avec du mobilier extérieur pour créer un espace de détente et de rencontre dès que le temps le permet. Pour un projet de 70 logements, il faudra prévoir plusieurs terrasses, peut-être une par bâtiment. Ainsi, il y aurait de la place pour tous·tes les habitant·e·s présent·e·s lors d'un évènement du type barbecue, un repas partagé, etc.
- Un **parcours santé intergénérationnel**, qui offrira des équipements de santé adaptés à tous les âges. Les enfants pourront y jouer et les adultes pourront maintenir leur mobilité en effectuant des exercices dessus.
- Un **potager** partagé peut être prévu. En effet, il peut avoir plusieurs avantages : partage des récoltes, économies d'achats et consommation de fruits et légumes de saison, moment intergénérationnel entre enfants, adultes et personnes âgées autour d'un moment ludique d'apprentissage du travail du potager, espace de convivialité et de rencontre...

- Un **espace de plantations pour du jardinage** : cette activité pourra unir les enfants et les personnes âgées. En effet, une transmission de connaissance est envisageable entre les personnes ayant de l'expérience en jardinage et les enfants.
- En somme, il est important de concevoir les espaces extérieurs communs comme différents sous-espaces pensés distinctement : des espaces de jeu, des espaces de rencontre, des espaces de travail, des espaces de repos, etc. Il faut prévoir des espaces extérieurs plus calmes pour permettre des conversations privées ou permettre le repos, et des espaces où le bruit ne perturbera pas la tranquillité des personnes aux alentours.

Penser une mobilité fluide et accessible

- Pour garantir une **mobilité accessible**, des chemins praticables sont à imaginer avec soin pour des personnes en fauteuil, utilisant une canne ou tout autre auxiliaire de marche pour se déplacer, pour des personnes utilisant une poussette ou un landau, etc.
- Toujours pour cette question de mobilité, ces chemins doivent être pensés **sans obstacle** (marches et ressauts sont à éviter, et des aires de manœuvre suffisantes sont à imaginer).
- Pour permettre à un maximum d'usagèr·e·s de profiter des espaces extérieurs, des bancs et sièges en nombre sont un bon élément à mettre en place. Ils permettent à des personnes de tout âge de s'y reposer ou de rencontrer des voisin·e·s. Ils permettent éventuellement à des parents avec des jeunes enfants d'allaiter, de changer une couche ou autre sans devoir rentrer dans la précipitation chez soi. Le mobilier urbain peut être utilisé comme levier pour favoriser l'interaction intergénérationnelle.

2_ Échelle du bâtiment – commun

Dans cette deuxième partie, nous nous concentrons sur les bâtiments directement concernés par le projet Variels : cette échelle comprend tous les espaces que l'on peut trouver entre l'espace public extérieur (le seuil de la porte du bâtiment) et la porte d'entrée qui donne accès à l'espace intérieur privé du logement individuel. Cette échelle est donc une échelle intermédiaire entre le public et le privé, et joue donc un rôle important pour la communauté. En effet, ces espaces communs ont pour ambition principale de brouiller les limites entre privé et public, registres traditionnellement genrés (privé = féminin, public = masculin). Concevoir des espaces d'entre-deux permet aux habitant·e·s de prendre confiance hors des murs du logement, et donc de s'émanciper. Cette idée fonctionne comme levier au logement féministe, que ce soit pour les femmes adultes, les femmes âgées ou même les enfants. Le but de ces espaces est de produire de la convivialité, de l'inclusivité, de l'autonomie et de la qualité de vie en général au sein du projet.

Pour que ça fonctionne, une attention particulière devra être portée sur la gestion, le fonctionnement et l'entretien de ces espaces.

Dans nos recommandations pour le projet Variels, nous nous appuyons sur des études de cas qui fonctionnent avec des espaces communs partagés par tous (c'est-à-dire sans cluster de logements) pour des échelles d'habitat entre 18 et 40 logements :

- L'Échappée, habitat coopératif à Bruxelles fonctionne avec 18 appartements et seul espace communautaire ;
- L'habitat féministe [ro*sa] KalYpso à Vienne, fonctionne aussi avec un espace communautaire principal de 75m² pour 41 appartements.

Pour des projets d'habitat avec un plus grand nombre de logements, il est fréquent de créer des « clusters », c'est-à-dire de créer des communautés plus réduites au sein de la grande communauté. Les logements sont regroupés par ensemble de 3-4 étages et chaque cluster dispose d'un ou plusieurs espaces communs (chaque cluster disposera d'un espace communautaire et/ou d'une terrasse et/ou d'une joker room, etc.). Il est difficile à cette étape du travail de définir précisément de combien de logements un cluster doit être composé. Cette note préconise de créer deux ou trois clusters au moins à partir de 50 logements prévus, et jusqu'à cinq clusters si le projet dépasse 100 logements. Finalement, un cluster peut être prévu à chaque tranche de 15 à 20 logements. Si l'option cluster était retenue pour le projet Variels, avec l'hypothèse qu'on reparte de 3 bâtiments en R+3, ces clusters se recouperaient avec la notion de bâtiment (soit un cluster ou une communauté par bâtiment).

Les indications architecturales à l'échelle du bâtiment sont les suivantes :

Les espaces communautaires (le tiers lieu à Variels)

Un espace communautaire est un lieu qui n'est ni chez soi, ni "dehors". Il contribue à brouiller les limites entre public et privé. Il fait sortir certaines activités des murs de l'appartement, pour partager un moment avec les voisin·e·s de son bâtiment (ou de son cluster). L'espace communautaire est un lieu de vivre ensemble, un espace de convivialité. Dans un enjeu féministe, cet espace permet l'émancipation, l'apprentissage de compétences qu'on n'aurait pas développées autrement, la solidarité, le vivre-ensemble... C'est un outil important pour lutter contre l'isolement que vivent beaucoup de mamans solo et de personnes âgées. C'est un espace où on se sent en sécurité hors de chez soi pour prendre confiance en dehors de l'espace privé. C'est donc un espace partagé qui propose différentes activités à l'initiative des habitant·e·s et/ou grâce à un accompagnement professionnel de ces dernière·e·s.

Voici ce que pourrait proposer le tiers-lieu au sein du projet :

- Les activités proposées au sein de cet espace peuvent être diverses et inattendues : cela peut être des cours de sport, des cours de bricolage (qui favorisent l'empowerment et l'autonomie par l'apprentissage de compétences semblant

inaccessibles), des ateliers créatifs (couture, poterie, peinture) pour toutes les générations, des fêtes, des repas préparés et consommés ensemble, des conférences, des anniversaires, des réunions, des concerts, des formations, une soirée twerk, etc.

- La plus-value d'un espace autogéré est importante. Elle favorise l'empowerment des femmes, l'auto-gestion de l'organisation et des mises en place (par exemple dans l'habitat [ro*sa] KalYpso à Vienne, un calendrier est rempli par celle ou celui qui souhaite organiser un évènement). Il favorise également l'autonomie, la mutualisation d'activités, la mobilité des jeunes et des personnes âgées (pour les cours de sport par exemple), une économie de temps, d'argent et d'énergie, etc.
- Pour permettre à ces activités d'être inclusives, la communauté d'habitant·es pourraient s'organiser pour penser un système de garderie ou coin enfants pour décharger les mamans solo de cette charge. Des personnes de l'immeuble avec du temps libre pourraient par exemple être volontaires pour garder des enfants le temps d'un cours de sport pour adultes ou d'un cours de bricolage. Cela pourra permettre d'inclure les personnes âgées qui ont du temps pour aider les mamans qui en manquent souvent. Une autre maman solo pourrait aussi être volontaire pour le faire le temps d'une activité, tandis qu'une autre prendra le relais pour une autre activité : l'idée globale est de mutualiser la garde des enfants dans un objectif de solidarité commune.
- Cet espace peut être pensé comme un espace modulable permettant le développement d'activités diversifiées. En effet, prévoir une salle par activité n'est pas envisageable car alors ils seront inoccupés la plupart du temps. Il faut penser un seul espace vaste (ou plusieurs si un système de clusters est mis en place) où un roulement d'activité et de matériel est prévu. Un système de parois modulables peut être envisagé pour subdiviser cet espace si besoin.

Études de cas :

La Borda
(Barcelone, Espagne)

À Barcelone, l'habitat collectif de La Borda a décidé d'affecter 25% de la surface totale du bâtiment à la création d'espaces collectifs. Ces espaces sont flexibles et peuvent s'ouvrir sur l'extérieur (accueil d'un réseau d'entraide, cantine de quartier, wasserette...).

Calico
(Forest, RBC)

À Forest, le projet Calico a réservé 5 logements sur les 34 logements totaux du projet pour en faire des espaces collectifs. Le premier logement en rez-de-chaussée est loué par Le Delta (Epsilon asbl) qui est un lieu de liens sans conditions d'accès. Le deuxième logement est un appartement partagé que les

habitant·e-s de Calico peuvent louer à des prix très bas pour accueillir temporairement un·e proche. La caisse commune permet l'achat de matériel qui profite à tous·tes ou le financement de certains travaux ou interventions extérieures qui ne sont pas pris en charge par l'AIS. Ces deux espaces, quand ils sont libres d'autres choses, sont aussi réservables ou utilisables par les habitant·e-s de Calico pour d'autres activités (par exemple, une fois par mois la cuisine de l'appartement partagé est utilisée pour faire des repas collectifs). Le financement du loyer de l'appartement partagé a été pris en charge pendant plusieurs années par un financement extérieur. Il est aujourd'hui réparti entre les différentes unités louées. Les troisième et quatrième logements sont la maison de mourance et la maison de naissance de Pass-Ages (qui gère les coûts). Enfin, le parc est un jardin public ouvert à tous·tes en journée et fermé au quartier la nuit. Les coûts d'entretien et de gardiennage sont assurés par la Commune de Forest.

Les équipements (jardin compris) représentent environ 15% de la surface totale du projet.

[ro*sa] KalYpso
(Vienne, Autriche)

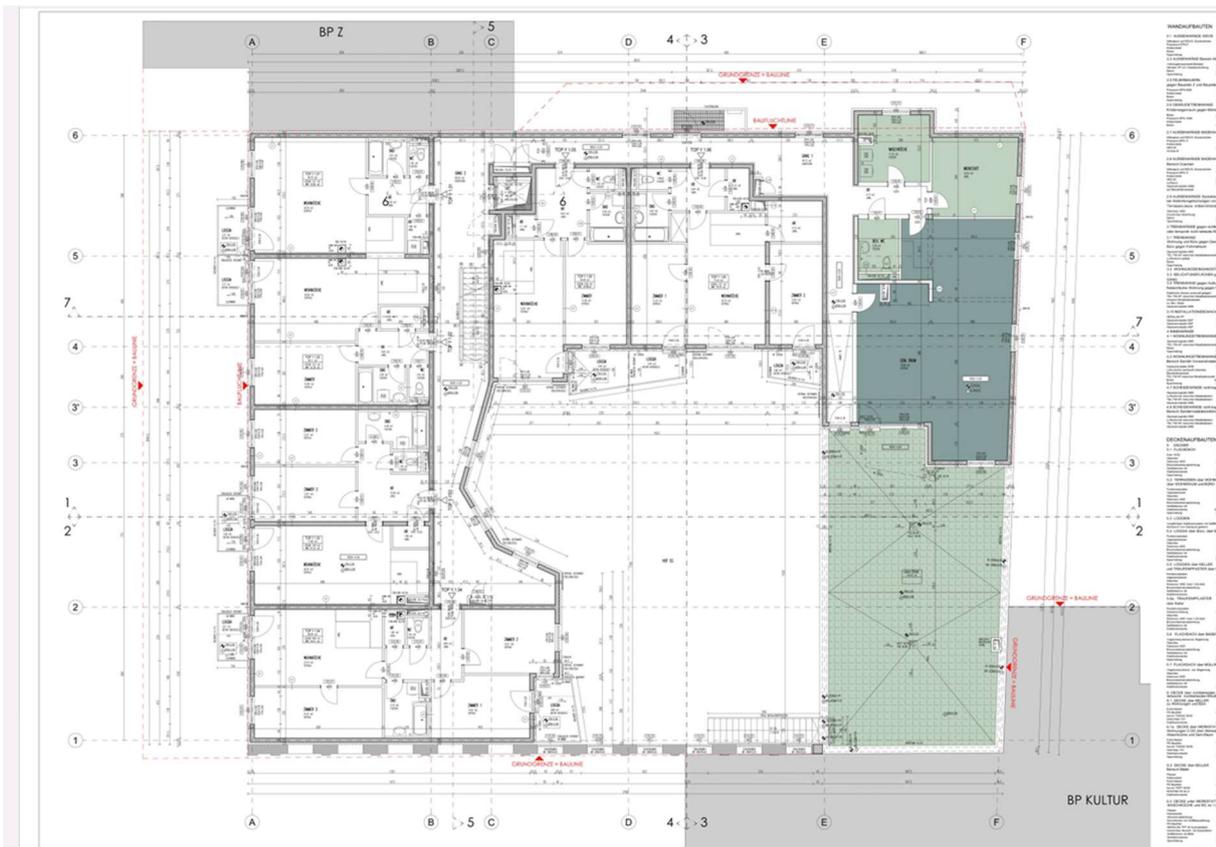
À [ro*sa] KalYpso, un habitat féministe à Vienne (Autriche), un espace communautaire existe. Diverses activités s'y déroulent. Les espaces communs se trouvent tous au premier étage. On retrouve la terrasse extérieure, une cabane à outils de bricolage et de jardinage partagés. Une grande salle commune modulable accueille différents espaces (cuisine/salle à manger/salon de 75m²) et de nombreuses activités (réunions, repas communautaires, fêtes, sport, ateliers créatifs). Un calendrier collectif permet de co-gérer la gestion de la salle. À côté de cette salle, se trouvent une buanderie et un atelier où l'on peut bricoler, prendre des cours de poterie ou de réparation, etc.



Source 2 photo Jade Warmé



Source 3 dessins Jade Warmé



Source 4 Plans de l'habitat [ro*sa] KalYpso et mise en couleur Jade Warmé

En vert sur l'image ci-dessus, nous voyons les espaces communs du premier étage : la terrasse au Sud et la salle commune en vert foncé.

- Ce genre de dispositif fonctionne dans le temps seulement si les habitant-e-s sont à l'initiative de ces projets : les habitant-e-s doivent être **autonomes et se sentir légitimes et soutenu-e-s** pour prendre des initiatives. Un-e chargé-e d'accompagnement vers l'habitat pourrait avoir pour mandat d'organiser la gouvernance avec les futur-e-s habitant-e-s et leur donner les clés pour se sentir légitimes à concrétiser des initiatives collectives solidaires, à s'organiser, à gérer les conflits, à prendre des décisions en autonomie. Variels pourrait organiser avec ses habitant-e-s ses propres initiatives collectives solidaires. L'accompagnement doit être pensé dans la durée et perdurer au moins 2 ou 3 ans au-delà de l'emménagement.

Étude de cas :

[ro*sa] KalYpso
(Vienne, Autriche)

Les habitantes de [ro*sa] KalYpso ont mis en place un fonds social pour prendre en charge jusqu'à 3 mois de loyer pour aider une habitante qui aurait des difficultés financières temporaires. Un groupe de voisins de ce même habitat s'est également organisé pour être garde-

malade d'une des locataires malade de l'immeuble. Elles organisent un roulement 7 nuits sur 7 et savent comment intervenir quand c'est nécessaire.

Des équipements collectifs ouverts sur le quartier

- Le projet pourra également proposer en rez-de-chaussée, d'autres équipements et services ouverts à l'extérieur. En effet cela sera bénéfique en beaucoup de points : proximité des habitant-e-s du projet et des riverain-e-s aux alentours dans l'esprit du quartier du quart d'heure, location d'un local à un-e acteur-e extérieur-e (qui peut participer financièrement au loyer de sa cellule et à l'entretien d'une partie des espaces intermédiaires, qui peut possiblement créer des emplois accessibles aux habitant-e-s du quartier et qui peut proposer un service qui répond aux besoins des habitant-e-s). Selon les opportunités de ce type d'espace, cela pourra être une unité d'accueil temporaire de répit, une crèche, un centre de santé, un cabinet de kinésithérapie ou toute autre chose.
Dans un projet bien accompagné avec une gouvernance partagée et des habitant-e-s très empouvoiré-e-s, ces dernièr-e-s peuvent être à l'origine de ces espaces et services qui profitent au quartier.

Quelques étude de cas :

(Droixhe, Belgique)

Dans les grands ensembles de Droixhe, on trouvait un local avec des poumons d'acier accessibles aux personnes atteintes de la polio dans les années 1960.

[ro*sa] KalYpso
(Vienne, Autriche)

Les habitantes de [ro*sa] KalYpso ont mis en place un fonds social pour prendre en charge jusqu'à 3 mois de loyer pour aider une habitante qui aurait des difficultés financières temporaires. Un groupe de voisins de ce même habitat s'est également organisé pour être garde-malade d'une des locataires malade de l'immeuble. Elles organisent un roulement 7 nuits sur 7 et savent comment intervenir quand c'est nécessaire.

Calico
(Forest, RBC)

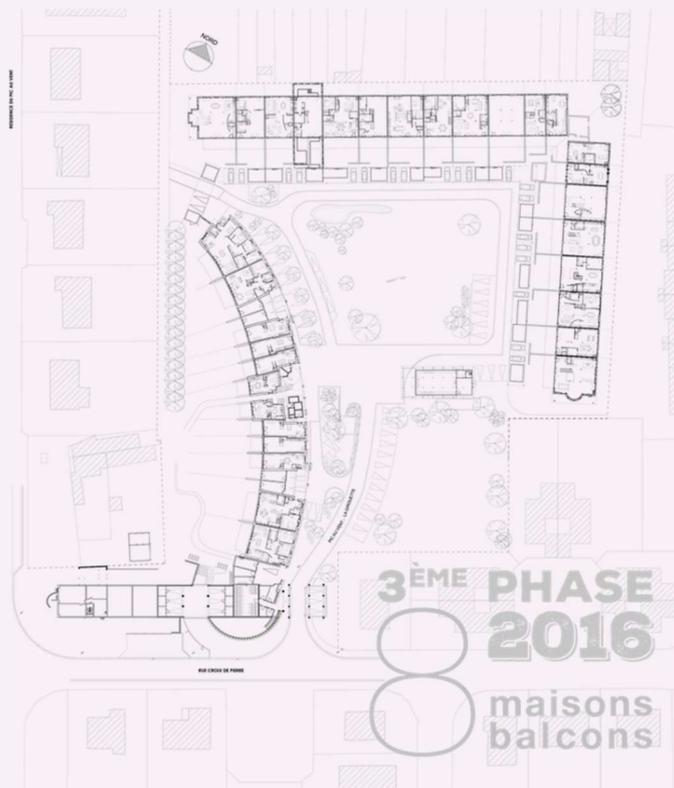
À Calico, le Delta est un lieu de lien ouvert à tous-es sans conditions d'accès. Suite au projet Habiter Forest qui a réuni des habitantx-e-s de Calico et du quartier, une carte des ressources et équipements du quartier a été réalisées ; elle a permis d'identifier des besoins qui ne sont pas couverts, comme l'accès à une épicerie solidaire. Suite à ce constat, des fxmmes ont décidé de continuer à se réunir pour tenter de créer cette épicerie.

Pic-au-Vent
(Tournai, Belgique)

Au Pic-au-Vent (Tournai), un quartier principalement pour personnes âgées, on trouve une maison commune servant de tiers-lieu, centrale à tous les bâtiments.



Source 5 photo Jade Warmé



Source 6 https://www.36-8.be/PHASE3/pages/00_accueil.php

Les espaces communs et les espaces intermédiaires

Le hall d'entrée

- Le hall d'entrée doit être accueillant et lumineux. Il doit être facile de s'y repérer. Un accès aux espaces communs et aux espaces de rangement vélo et poussettes doit être prévu. Il ne doit pas être considéré comme seulement un hall d'entrée, l'architecture doit favoriser le développement d'activités sociales informelles et spontanées dans cet espace.

Les espaces de circulation

- Les espaces de circulation (entrée, escaliers, paliers) doivent être de qualité et conçus de manière à favoriser l'échange et la rencontre entre les habitant·e·s sans pour autant être une source de conflits liés à des nuisances sonores. Les espaces de circulation doivent encourager la coveillance par des jeux subtils de visibilité. L'éclairage naturel est important pour amener de la lumière et aussi permettre des vues vers et depuis les espaces extérieurs et les autres espaces communs du bâtiment afin de pouvoir veiller et se repérer à tout moment. Les couloirs menant aux logements doivent donc être lumineux, et ils doivent également être larges pour que ça ne soit pas "seulement" un couloir mais également un espace où s'arrêter, où discuter et rencontrer ses voisin·e·s.

Étude de cas :

Brutopia
(Forest, RBC)

Le projet Brutopia illustre cette idée. Les coursives sont larges et permettent une informalité entre voisin·e·s en termes d'interactions ou d'occupation (stockage, par exemple).



Source 7 <https://www.archdaily.com/641278/brutopia-stekke-fraas>

- Ces espaces de circulation doivent être considérés en fait comme des espaces “intermédiaires”, c'est-à-dire intermédiaire entre le public et le privé, entre dehors et chez soi. Ces espaces doivent donc être considérés pas seulement comme des espaces de circulation. En effet, des activités peuvent s’y développer et l’architecture peut faire en sorte de produire ce genre d’appropriation. Créer des espaces larges et vides permet de les rendre maléables par les habitant·e·s, leur donne la possibilité d’habiter ces espaces pour créer des espaces communs libres de codification, des espaces de rencontres non prévues.

Études de cas :

Lot PETIT - Saint-Vincent-de-Paul
(Paris, France)

Le bureau d’architecture Plan Común développe ce principe d’espaces intermédiaires au sein de leurs logements collectifs.

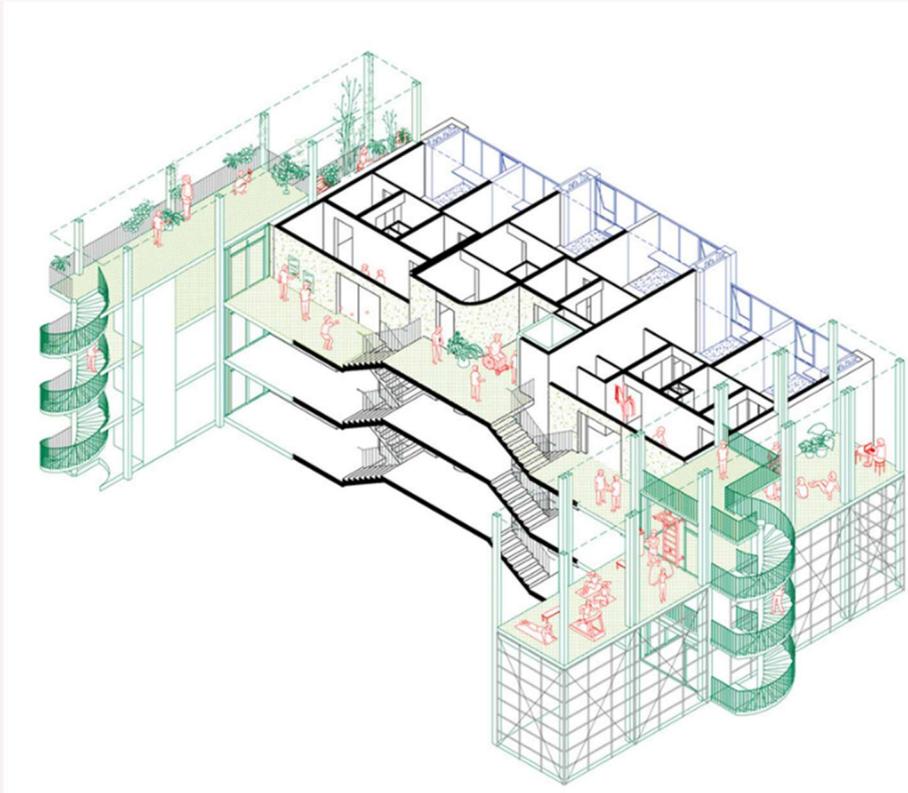
À chaque étage du lot Petit, les couloirs qui desservent les logements ont un balcon qui sert d’espace ouvert à l’initiative, d’espace de rencontre ou de repos.



Source 8 site internet de Plan Común (<https://www.plancomun.com/projects>)

Tour des Poissonniers
(Paris, France)

Dans la tour des Poissonniers (Paris, France), tous les espaces en vert sont des espaces intermédiaires communs, où installer des équipements de sport, par exemple, afin de faire des activités hors de chez soi.



Source 9 site internet de Plan Común (<https://www.plancomun.com/projects>)

Maison Commune (Pantin, France)

Le bureau d'architecture Plan Común a développé des espaces communs intéressants qui mélangent les fonctions, comme ici dans le projet de maison commune (Pantin, France) où une serre au dernier étage allie espace de réunion et de rencontre à la buanderie commune (que l'on aperçoit dans le fond).



Source 10 site internet de Plan Común (<https://www.plancomun.com/projects>)



Source 11 site internet de Plan Común (<https://www.plancomun.com/projects>)

Machu Picchu
(Lille, France)

Sophie Delhay travaille aussi cette notion d'espaces intermédiaires, et a développé à Lille au Machu Picchu des espaces intermédiaires extérieurs décalés, qu'on voit en jaune.



Source 12 <https://www.amc-archi.com/photos/53-logements-et-espaces-partages-sophie-delhay-architecte-nomine-a-l-equerre-d-argent-2014,1015/53-logements-et-espaces-partag.1>



Source 13 <https://www.duprojetaupermisdeconstruire.fr/fr/portail/40/observatoire/3108/residence-jeanne-leclerc-machu-picchu-53-logements-collectifs-et-espaces-partages-lille-59.html>

Les espaces communs de rangement

- Des espaces communs de rangement sont nécessaires (et certains sont déjà obligatoires) pour désengorger les logements d'éléments encombrants : local à poussettes, local à vélo, locaux de stockage divers.
- Le rangement des poussettes se fait dans un espace distinct de celui des vélos. Les accès à ces locaux sont sécurisés. Ces locaux sont situés de préférence au rez-de-chaussée. Ils sont couverts, proches des accès du bâtiment et éclairés.
- Le local d'entretien des communs doit être suffisamment grand pour accueillir le matériel de nettoyage et un espace pour une armoire vestiaire.

Le garage ou les espaces de stationnements

- Cette question n'a pas été discutée avec la maîtrise d'ouvrage. S'il devait y avoir l'aménagement d'un garage, les préoccupations en matière d'éclairage (préférer les solutions d'éclairage naturel), de mobilité des personnes en situation de handicap et de visibilité devront être prises en compte. Un stationnement en extérieur fera également attention à la distance entre l'espace de stationnement et l'immeuble et à l'accessibilité de cet itinéraire pour les personnes moins valides.

D'autres espaces collectifs pour mutualiser, libérer du temps et de l'espace

- D'autres espaces peuvent être pensés pour mutualiser les objets, pour libérer du temps et de l'espace. L'accessibilité depuis les communs doit être pensée. Il est également important de concevoir ces espaces en reprenant les principes de co-veillance et les jeux de visibilités mentionnés ailleurs dans la note. Ces espaces peuvent être un local de buanderie, une salle de jeux pour enfants, etc.

La buanderie collective

- Une buanderie commune aura de nombreux avantages sur la facilitation du travail reproductif. Il s'agira d'une pièce ventilée, lumineuse, avec un accès direct à un espace extérieur où sécher son linge (quand la météo le permet). On peut y trouver des machines à laver, des sèche-linge, du matériel pour étendre le linge, pour repasser, pour raccommoder (machine à coudre), ainsi que de quoi ranger et stocker. Tous ces équipements sont mutualisés et permettent une économie d'achat. Cette buanderie n'est pas isolée et cachée à l'arrière du bâtiment, c'est un espace valorisé qui permet de visibiliser, socialiser et faciliter le travail reproductif. C'est un espace agréable, vaste, lumineux, vitré, esthétique.
- La buanderie commune peut ne pas être un espace dédié uniquement au travail du linge. En effet, faire de cet espace également un espace de rencontre, de repos ou de loisirs peut être bénéfique et participer à sa visibilité et à sa valorisation.

Études de cas :

La Borda
(Barcelone, Espagne)

La buanderie de La Borda est installée dans un espace de qualité, avec une grande hauteur sous plafond, une façade vitrée et une grande surface. On y voit la mixité fonctionnelle : la buanderie est liée à un espace convivial, de jeu, de rencontre, ce qui fonctionne bien. La coopérative a choisi de mettre les machines à laver dans l'espace commun le plus qualitatif du bâtiment, ainsi que des fils à tendre le linge sur la terrasse principale, ce qui a pour résultat, après analyse au sein de l'habitat, une meilleure égalité de genre par la visibilisation importante de la corvée (Salembier).



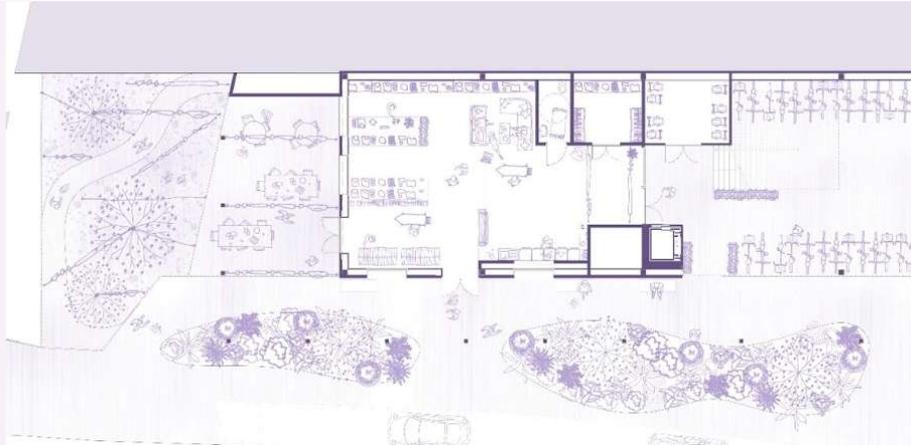
Source 14 egoin.com



Source 15 world-habitat.org

Travail de fin d'Etudes,
*Habiter avec le linge, une
habitat collectif féministe à
Bruxelles*, Jade Warmé, 2024

Dans cet exemple, la buanderie commune est au rez-de-chaussée, totalement vitrée sur la rue, en accès direct à un extérieur et elle offre divers espaces pour s'occuper de toutes les étapes du travail du linge.



Source 16 Habiter le linge, Jade Warmé, 2024

Les joker rooms

- Des joker rooms peuvent être prévues. On entendra ici par « joker room » une pièce attenante à deux logements dans laquelle se trouve une salle de bain, mais qui n'appartient à aucun des logements. Elle se loue de quelques jours à quelques mois, selon les besoins et permet d'accueillir des invité-e-s, un-e parent-e âgé-e, un-e proche malade, un-e adolescent-e en quête d'autonomie, etc. Cette pièce en plus est partagée. Son coût est réparti entre plusieurs ménages, en plus de la contribution ponctuelle minorée versée quand un ménage la loue. Une joker room peut servir pour isoler les logements entre eux (voir étude de cas du TFE de Jade Warmé *Habiter le linge*). Si les besoins en jokers rooms doivent évoluer, il est possible de les louer ou de les racheter pour créer des habitats évolutifs, en tant que studios ou de les annexer à un autre appartement pour l'agrandir.

Études de cas :

Munksøgård (Roskilde, Danemark) et Biplan (Haren, Région Bruxelles-Capitale)

Ces deux projets mettent en place des chambres d'invité-e-s partagées au sein de l'immeuble d'habitation. En haut, une image de Munksøgård (Roskilde, Danemark) et en bas une image de Biplan (Haren, Région Bruxelles-Capitale).



Source 17 "Habitat et vieillissement. Inventaire des formes de logements qui supportent l'interdépendance et l'autonomie des seniors", A.S.B.L. Q U A L I D O M, juin 2015, UCLouvain

Les espaces extérieurs

- Une terrasse collective sera un vrai bénéfice comme espace commun comme expliqué dans la première partie.

Organisation des espaces et des éléments architecturaux au sein du bâtiment

Mixer les typologies de logement

- L'architecture doit prévoir un mélange des types d'appartements à chaque étage des bâtiments (qui peuvent être séparés par une joker room pour créer de l'isolation sonore). Par exemple, on peut imaginer chaque étage avec un ou plusieurs petits appartements (par petit, on entend des appartements d'une chambre) pour des personnes âgées, un appartement pour une famille monoparentale composée d'une maman et un enfant jeune, et un grand appartement pour une famille plus grande. Ainsi, les publics sont mélangés dans

une ambition d'entraide et de solidarité. Avoir une famille monoparentale vivant à côté d'une personne âgée peut être pratique pour demander de l'aide dans les deux sens, pour veiller les un·e·s sur les autres ou pour créer des liens forts.

Travailler le sentiment de voir et être vu-e, d'entendre et être entendu-e

- Les jeux de visibilité vers les espaces communs comme vers les appartements sont importants. Cela peut permettre de prévenir des violences dans l'espace privé, tout en gardant bien entendu l'intimité de chacun·e.

Étude de cas :

Voormekaar
(Boxmeer, Pays-Bas)

À Voormekaar, des jeux subtils de visibilité ont été mis en place. L'extrémité de la salle collective est vitrée et tombe sous le regard d'une partie des logements et des coursives. Celui qui espère de la compagnie, se glisse dans ce coin. Depuis son logement, un·e habitant·e peut décider de rejoindre sa·on congénère ou de rester chez ellui.



Source 18 "Habitat et vieillissement. Inventaire des formes de logements qui supportent l'interdépendance et l'autonomie des seniors", A.S.B.L. Q U A L I D O M, juin 2015, UCLouvain

- Concrètement, la visibilité dans un espace comme une cage d'escaliers peut être conçue grâce à une ouverture sur toute la hauteur qui donne sur les espaces communs et la salle commune. La cage d'escalier ne doit pas être vue comme une

boîte fermée, elle doit être visible, accueillante et ouverte sur le bâtiment. Cela peut même encourager l'utilisation des escaliers au lieu de l'ascenseur pour les personnes valides. Une organisation en patio ou autour d'un atrium facilite l'aménagement de ce genre de dispositifs.

Étude de cas :

Familistère de Guise
(Guise, France)

Le familistère de Guise est un projet historique construit entre 1859 et 1884. Il s'articule d'un atrium central.



Source 19 photos de Jade Warmé

La Borda
(Barcelone, Espagne)

Le projet La Borda, à Barcelone, fonctionne autour d'un patio central sur lequel donnent les espaces communs.



Source 20 <http://egoin.com>



Source 21 <https://www.archdaily.com/922184/la-borda-lacol>

- Des vidéo-parlophones sont à prévoir pour mieux contrôler qui entre dans le bâtiment et pour toujours se sentir en sécurité à l'intérieur.
- Enfin, une attention est portée à la **lumière naturelle**, à la qualité des matériaux et à l'isolation sonore, à la performance énergétique du bâtiment, et à la récupération de l'eau de pluie. Ces différents éléments permettent de réduire les coûts liés à l'énergie et à l'eau et de diminuer les charges pour les habitant·e·s.

Travailler la signalétique des lieux

- La signalétique doit être inclusive, claire et adaptée aux aménagements. Il doit être facile de se repérer.

3_ Échelle du logement - privé

Dans cette dernière partie, nous détaillons une série de recommandations architecturales à l'échelle du logement individuel privé. Les leviers que nous identifions ici peuvent aider à remettre en question les normes sociales établies, à se sentir mieux dans son logement et à mieux réconcilier les différentes activités qui s'y déroulent.

Les indications architecturales à l'échelle du logement sont les suivantes :

L'espace extérieur à usage privatif

- Chaque logement doit avoir un espace extérieur privatif utile. Cet espace est maintenant imposé par le RRU. Avoir un espace extérieur qualitatif, bien exposé et confortable est bénéfique à tous·tes. Il favorise l'autonomie, il peut servir de pièce pour s'isoler, de pièce à soi auquel idéalement aucun travail domestique n'est lié. Celui-ci peut prendre différentes formes : balcon, jardin, rez-de-chaussée, jardin d'hiver, loggia, terrasse...

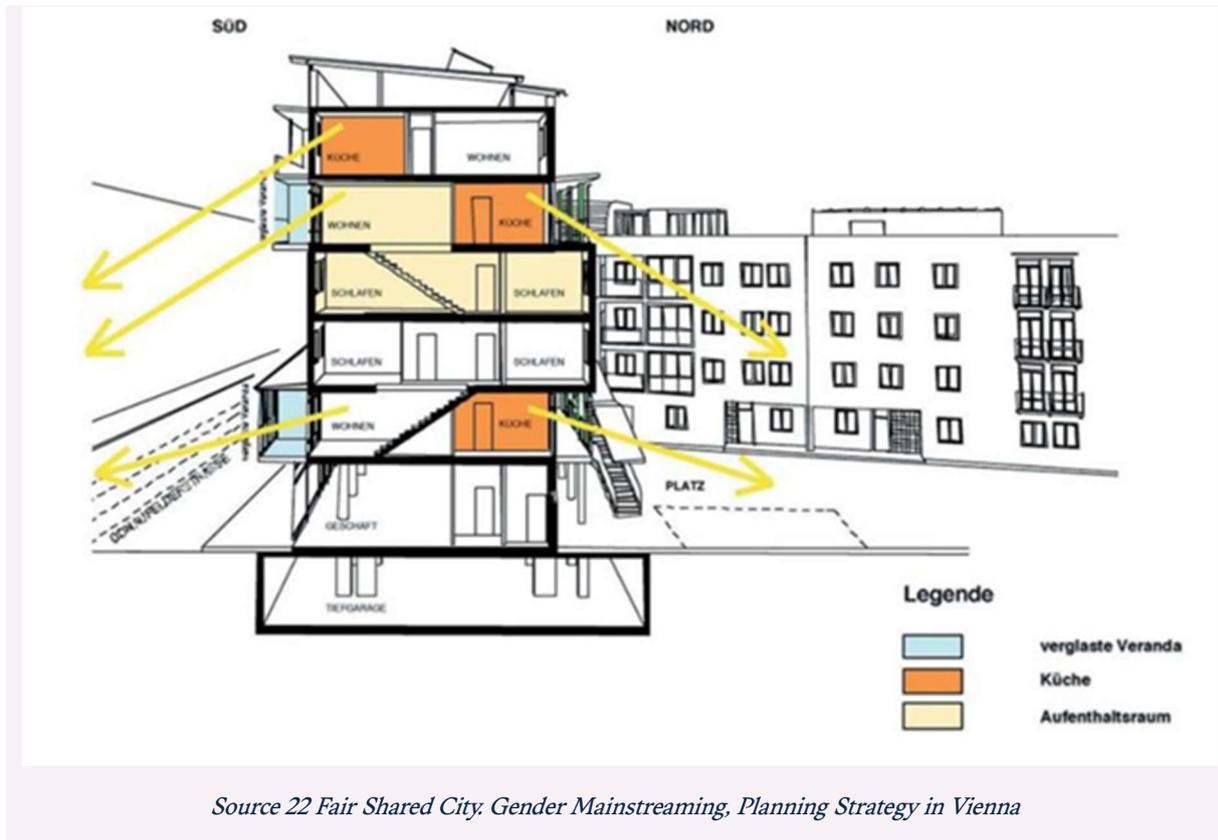
L'agencement des pièces

- Pour une question d'inclusion, l'aménagement intérieur ne doit pas contenir d'obstacle, la circulation doit être large et facile, les salles de bain doivent être pensées aux normes PMR.
- Un jeu de visibilité doit aussi exister à l'échelle du logement : il s'agit de permettre des visibilités entre les différents espaces, ainsi que de la visibilité des logements vers les espaces extérieurs pour surveiller les enfants. En effet, une maman solo qui a une quantité importante de travail reproductif à effectuer se sentira plus en sécurité si elle peut avoir un œil sur ses enfants qui jouent dans le salon ou dans le jardin extérieur.

Étude de cas :

FrauenWerkStadt
(Vienne, Autriche)

L'habitat féministe FrauenWerkStadt développe cette idée.



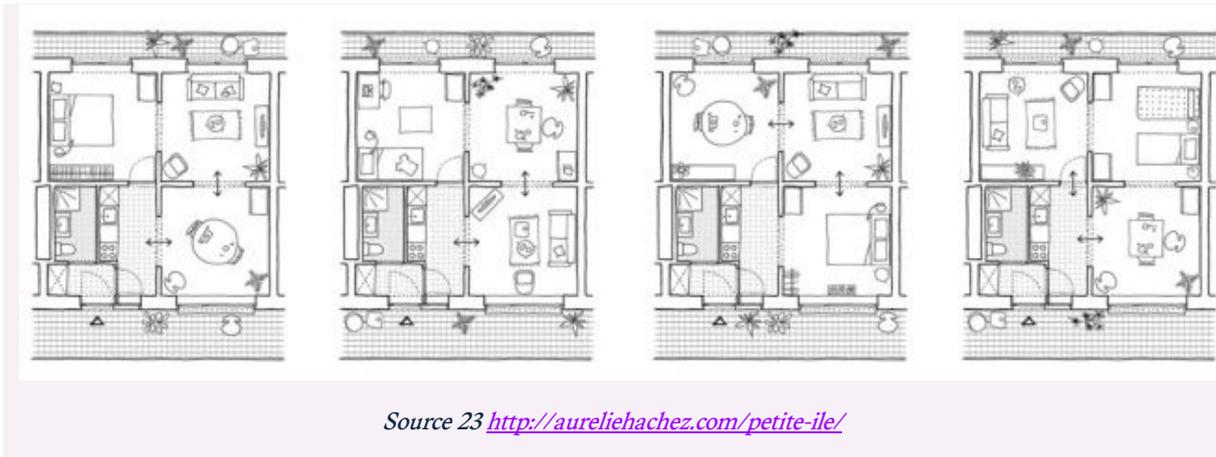
La cuisine

- Idéalement la cuisine occupe une pièce centrale dans la distribution des pièces. Elle bénéficie d'un bel éclairage naturel avec vue vers le patio central ou l'air de jeux le cas échéant. Un dispositif de porte coulissante ou de paroi mobile permet de l'avoir ouverte ou fermée suivant les besoins et préférences des habitant·e·s.

Étude de cas :

Immeuble locatif socio-communautaire à Petite Île (Anderlecht, RBC)

Les architectes ont adopté le plan neutre (13 m²) et supprimé les couloirs pour maximiser la surface utile. Les pièces communiquent entre elles et la cuisine bénéficie d'une grande fenêtre qui donne sur l'intérieur du patio.



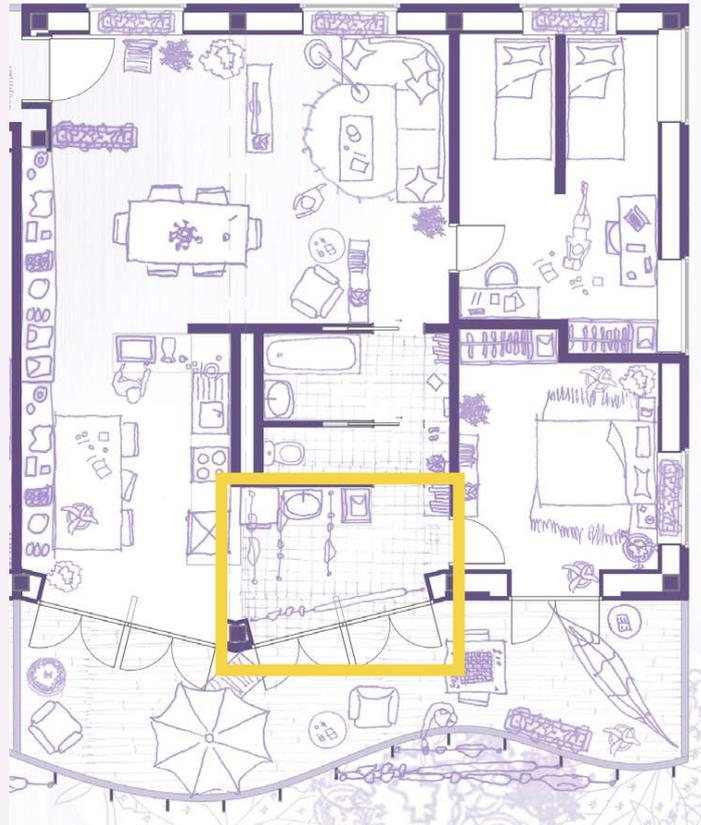
La pièce en plus

- La notion de pièce en plus serait intéressante à développer dans le projet Variels. La pièce en plus est une pièce hors des obligations des normes du logement : ce n'est ni une cuisine, ni un salon, ni une chambre, etc. C'est une pièce libre d'appropriation dans laquelle peuvent se développer des activités au choix.

Étude de cas :

Travail de fin d'Études,
*Habiter avec le linge, une
habitat collectif féministe à
Bruxelles*, Jade Warmé, 2024

Dans l'exemple ci-dessous, la façade a été tirée afin de dégager une pièce en plus de 7m² entre la cuisine et la salle de bain, qui prévoit des branchements permettant d'installer une machine à laver pour faire office de buanderie. Cette pièce en plus peut aussi servir de dressing, cellier, bureau, salle de jeu, petite chambre d'appoint ou autre.



Source 24 Habiter le linge, Travail de fin d'étude de Jade Warmé

La salle de bain

- Les salles de bain sont à concevoir de façon fine. En effet, une famille aura des besoins très différents de ceux d'une personne âgée isolée. Quand un ou des parents auraient l'utilité d'une baignoire pour baigner des bébés ou des jeunes enfants facilement, une personne âgée n'a peut-être plus la mobilité nécessaire pour utiliser celle-ci seule. Une personne âgée en situation de perte de mobilité aura besoin de WC avec une barre d'appui, et une famille avec un bébé aura besoin d'une table à langer. Il faut alors prévoir au mieux l'installation de ces divers équipements dans les salles de bain.

Le plan neutre et le logement évolutif

- Les logements doivent être conçus de façon non hiérarchique, par exemple grâce à un plan neutre. Selon l'analyse de Sophie Delhay, la pièce neutre idéale a une surface de 3.6 mètres sur 3.6 mètres, soit 13 m²¹. D'autres architectes considèrent que c'est un peu moins ou un peu plus. On peut dire que la surface idéale du plan neutre est entre 12 et 15m². Dans le plan neutre, chaque pièce quelle que soit sa fonction fait la même taille que les autres (cuisine, chambres, salon). Cette idée

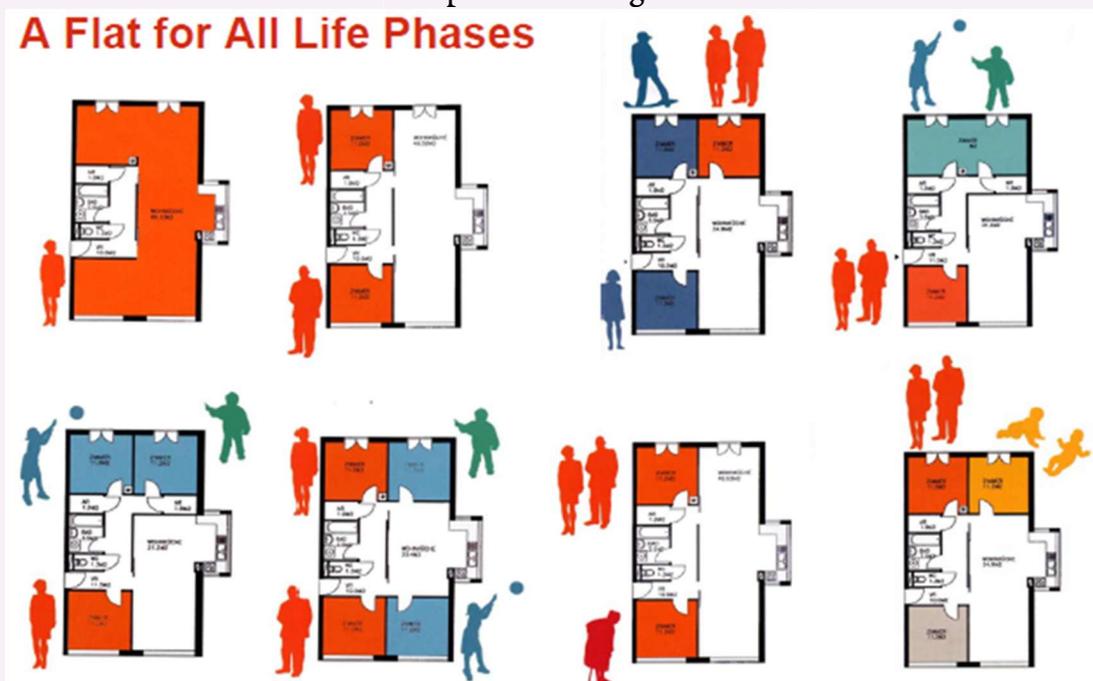
¹ <https://www.paris-sud-amenagement.fr/actualites/archilunch-larchitecte-sophie-delhay-a-lhonneur/>

peut être considérée comme un levier féministe. En effet, la vision androcentrée des logements nous fait penser qu'un salon est une pièce plus importante qu'une cuisine ou qu'une chambre par exemple. Or les pièces de repos ou de loisirs (salon, salle à manger) ne doivent pas être vues comme plus importantes que les pièces de travail (cuisine, buanderie). C'est ainsi qu'un plan neutre permet de rééquilibrer les rapports et casser cette hiérarchie androcentrée. Car le salon ne vaut pas plus que la cuisine, les deux pièces sont tout aussi importantes.

Étude de cas :

FrauenWerkStadt
(Vienne, Autriche)

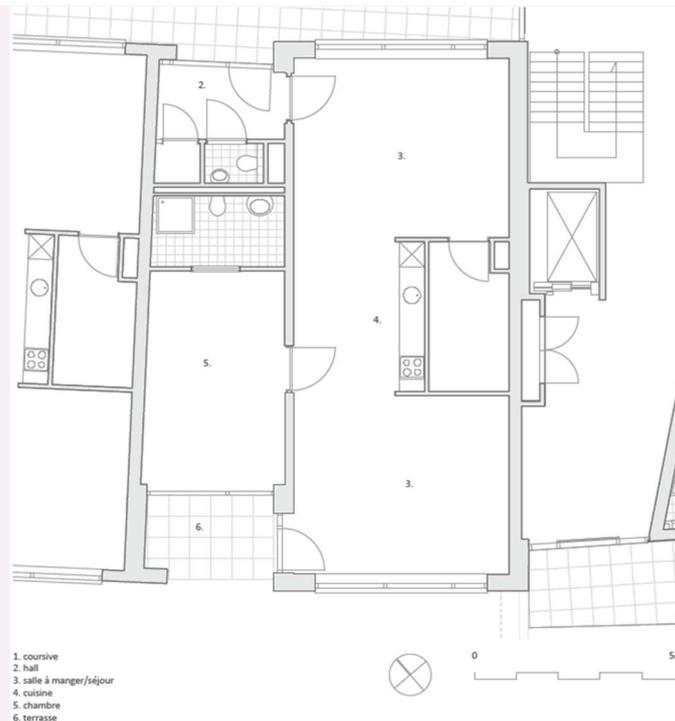
Dans cet habitat féministe, les plans sont neutres et non hiérarchique, ce qui permet une grande modularité et adaptabilité du logement.



Source 25 Fair Shared City. Gender Mainstreaming, Planning Strategy in Vienna

Voormekaar
(Boxmeer, Pays-Bas)

À Voormekaar au Pays-Bas, la cuisine est centrale et les espaces plus intimes sont loin de la coursive commune pour préserver l'intimité.



Source 26 "Habitat et vieillissement Inventaire des formes de logements qui supportent l'interdépendance et l'autonomie des seniors", A.S.B.L. Q U A L I D O M, juin 2015, UCLouvain

- Le principe du plan neutre contribue aussi à l'habitat évolutif. En effet, il sera alors plus facile d'ajouter une pièce ou d'en enlever une si la famille évolue. Cela permet au logement d'être modulable. Des cloisons mobiles facilitent également la modularité.
- Le plan neutre permet également d'avoir une structure régulière, ainsi que des ouvertures régulières (fenêtres) dans l'idée d'avoir un bâtiment évolutif et réversible (dont l'affectation peut changer sans toucher à la structure). En effet, avec un plan neutre, il est facile d'adapter le bâtiment aux besoins futurs des habitant·e·s – actuel·le·s ou nouveaux·nouvelles –, par exemple en abattant un mur pour faire un plus grand appartement grâce à deux petits, ou en subdivisant un grand appartement en deux petits.
- Les logements doivent être pourvus d'espace de stockage suffisant et intégré. Cela permet de faire des économies d'achat de meubles, ainsi que d'éviter un encombrement inutile des logements tout en offrant beaucoup d'espace de rangement pensé.
- Les logements au sein du bâtiment doivent offrir une diversité de typologies : 1 chambre, 2 chambres, 3+ chambres avec des surfaces différentes.
- Il est recommandé d'offrir l'espace pour avoir une buanderie individuelle, en tout cas prévoir des branchements pour cette installation, tout en pensant au fait que cet espace peut devenir une autre pièce ouverte à l'initiative. Quoiqu'il en soit, il

est nécessaire de concevoir et d'anticiper les espaces liés au travail du linge (lavage, séchage, repassage).

Glossaire

Les définitions suivies d'un astérisque (*) sont reprises des définitions proposées aux pages 110 à 113 du guide *Une Approche féministe du logement* (disponible en ligne et en annexe à cette note)

Architecture androcentrée* : Qui prend l'homme comme standard de référence.

L'architecture androcentrée est une architecture conçue à partir du point de vue, des besoins et des usages des hommes.

Besoins pratiques / intérêts stratégiques* : Liés aux conditions de vie, les besoins pratiques sont les nécessités immédiates que les femmes perçoivent en matière d'accès au logement, aux soins de santé, à l'eau, à la nourriture, etc. Ils peuvent généralement être satisfaits par des apports matériels sans modifier forcément les situations d'inégalité, contrairement à la satisfaction des intérêts stratégiques.

Les intérêts stratégiques, ce sont ce dont les femmes ont besoin pour progresser en matière de statut social et d'égalité. La satisfaction des besoins stratégiques tend à réduire les inégalités (contrairement à la satisfaction des besoins pratiques), réduction des inégalités salariales, des violences faites aux femmes, de la répression politique,...

Care* : Anglicisme qui peut se traduire par "sollicitude" ou "soin" ou encore "s'occuper de", "faire attention", "prendre soin", "se soucier de". Joan Tronto définit le care comme une « activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre "monde", en sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible ».

Empowerment : « Que l'on peut traduire par "autonomisation", ou le renforcement du pouvoir des femmes, est un processus par lequel des personnes prennent le contrôle de leurs vies, définissent leurs propres objectifs, acquièrent certaines compétences, gagnent de l'assurance, résolvent des problèmes et développent leur autonomie. »

L'empowerment est aussi décrit comme un « processus impliquant l'auto-organisation des femmes, de façon à leur permettre de se mobiliser dans une perspective de changement social et de transformation des "structures de subordination" et de les libérer de l'asservissement. » (Warmé, 2024)

Espace intermédiaire* : Zone entre-deux qui donne sens et qualité à l'espace du logement, espace tampon" (entre privé et public, entre intérieur et extérieur). Il s'agit généralement d'un espace visible depuis l'espace public (balcon, seuil, sas, hall, patio, atrium) (Angela.D). C'est un espace partagé entre plusieurs logements. Il est sans rendement, modulable, appropriable : on ne prévoit pas forcément ce qu'il s'y passera. C'est un espace incertain et sans but prédéterminé.

Genre : C'est une construction sociale qui désigne la distinction, la division, la catégorisation des rapports entre deux pôles, féminin et masculin, mais aussi ce qui existe au milieu de ces pôles et à l'extérieur de ces pôles.

Cette construction sociale détermine les différents rôles, attributs et comportements sociaux considérés comme appropriés ou non. Il est très important de préciser que le sexe, le genre et l'orientation sexuelle sont des choses distinctes qui n'ont pas de lien entre elles. (Jargon combatif)

Habitat féministe : L'habitat féministe est un habitat conçu pour répondre aux besoins des femmes et des personnes sexisées. Il se détache des préconçus androcentrés des logements actuels. Par exemple, le logement androcentré est un logement dont la pièce principale est le salon/salle à manger, des espaces servant aux loisirs et au repos. Or un logement est aussi un espace de travail reproductif, et un espace qui peut déborder sur d'autres espaces partagés avec d'autres logements. L'habitat féministe remet en question les normes établies et ancrées dans notre société pour faire du logement avec des objectifs d'inclusivité, d'autonomisation, de collectivité et de facilitation du travail reproductif par exemple.

Habitat groupé* : Forme de logement collectif où différents ménages décident de vivre ensemble, et de partager des espaces privés et des espaces communs. Ses habitant·e·s partagent en général des valeurs communes et/ou un projet commun.

Inclusivité : « L'inclusion sociale est un processus qui permet aux personnes en danger de pauvreté et d'exclusion sociale de participer à la vie économique, sociale et culturelle, et de jouir d'un niveau de vie décent. Ces personnes doivent être impliquées dans les prises de décision qui affectent leur vie et bénéficier d'un meilleur accès à leurs droits fondamentaux » (Commission Européenne, 2011).

Reste à vivre* : C'est la somme d'argent mensuelle qu'il nous reste après la déduction de l'ensemble des charges de notre foyer (coût du logement, de l'énergie, des courses...).

Systémique* : Qui est profondément ancré dans un système économique, politique, social, dans une société. Qui fait pleinement partie du mode de fonctionnement de ce système. Il s'agit de considérer et d'appréhender le problème dans son ensemble.

Travail productif* : Se définit comme le travail salarié qui produit de la plus-value et qui s'échange contre du capital.

Travail reproductif* : Désigne un travail quotidien, répétitif, pénible, gratuit et souvent invisibilisé qui permet la reproduction de la force de travail : éducation des enfants, travail domestique (nettoyage, cuisine, ...), soin aux proches...

Études de cas utilisées dans cette note

Les espaces communautaires (le tiers lieu à Variels) (pages 10 et suivante)

La Borda (Barcelone, Espagne)

Calico (Forest, RBC)

[ro*sa] KalYpso (Vienne, Autriche)

[ro*sa] KalYpso (Vienne, Autriche)

Des équipements collectifs ouverts sur le quartier (pages 14 et suivante)

(Droixhe, Belgique)

[ro*sa] KalYpso (Vienne, Autriche)

Calico (Forest, RBC)

Pic-au-Vent (Tournai, Belgique)

Les espaces communs et les espaces intermédiaires (pages 16 et suivante)

Brutopia (Forest, RBC)

Lot PETIT - Saint-Vincent-de-Paul (Paris, France)

Tour des Poissonniers (Paris, France)

Maison Commune (Pantin, France)

Machu Picchu (Lille, France)

D'autres espaces collectifs pour mutualiser, libérer du temps et de l'espace (pages 21 et suivantes)

La Borda (Barcelone, Espagne)

Travail de fin d'Etudes, Habiter avec le linge, une habitat collectif féministe à Bruxelles, Jade Warmé, 2024

Munksøgård (Roskilde, Danemark)

Biplan (Haren, Région Bruxelles-Capitale)

Voormekaar (Boxmeer, Pays-Bas)

Familistère de Guise (Guise, France)

La Borda (Barcelone, Espagne)

L'agencement des pièces (pages 28 et suivante)

FrauenWerkStadt (Vienne, Autriche)

La cuisine (pages 29 et suivante)

Immeuble locatif socio-communautaire à Petite Île (Anderlecht, RBC)

La pièce en plus (pages 30 et suivante)

Travail de fin d'Etudes, *Habiter avec le linge, une habitat collectif féministe à Bruxelles*, Jade Warmé, 2024

Le plan neutre et le logement évolutif (pages 31 et suivantes)

FrauenWerkStadt (Vienne, Autriche)

Voormekaar (Boxmeer, Pays-Bas)